

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00177

Numéro SIREN : 791 625 247

Nom ou dénomination : A2Enr

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2023 sous le numéro de dépôt 4584

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 289	2 452	1 837	3 073
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	14 027	9 017	5 010	1 374
	Autres immobilisations corporelles	106 914	61 666	45 248	47 515
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 350		3 350	2 850
	TOTAL (II)	128 580	73 135	55 445	54 812
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	15 772		15 772	14 121
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 253		1 253	500
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	308 466		308 466	327 075
	Autres créances	18 374		18 374	3 712
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	317 045	8 719	308 326	266 309
	DISPONIBILITES	202 784		202 784	149 278
	Charges constatées d'avance	1 248		1 248	594
	TOTAL (III)	864 943	8 719	856 224	761 589
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		993 523	81 854	911 669	816 400

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

3 350

2 850

(3) dont créances à plus d'un an

Certifié conforme
à l'original
N° 101/2023

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	454 044	365 560
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	82 449	138 484
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	563 992	531 544
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 539	28 012
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 903	102 495
	Dettes fiscales et sociales	148 404	153 214
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 299	1 135
	Produits constatés d'avance (1)	70 532	
	Total des dettes	347 677	284 857
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	911 669	816 400
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	82 448,60	138 483,85
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	339 849	284 857
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **911 669** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 739 180** euros et un total **charges** de **1 656 731** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **82 449** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 289					4 289
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 289					4 289
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 783		4 813		1 569	14 027
	Instal., agencement, aménagement divers	6 967		1 114			8 081
	Matériel de transport	82 682		16 900		12 400	87 182
	Matériel de bureau, mobilier	10 942		709			11 651
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	111 374		23 536		13 969	120 941
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 850		500			3 350
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 850		500			3 350
TOTAL		118 513		24 036		13 969	128 580

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 216	1 236		2 452
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 216	1 236		2 452
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 409	1 177	1 569	9 017
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 877	697		6 574
	Matériel de transport	40 514	17 561	12 400	45 675
	Matériel de bureau, mobilier	6 685	2 732		9 418
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 485	22 167	13 969	70 683
TOTAL		63 701	23 403	13 969	73 135

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/03/2023

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	5 481	4 672	1 434	8 719
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 481	4 672	1 434	8 719
TOTAL GENERAL		5 481	4 672	1 434	8 719
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 672	1 434	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 350	3 350	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	308 466	308 466	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	17 810	17 810	
	Taxes sur la valeur ajoutée	564	564	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 248	1 248	
TOTAL DES CREANCES		331 438	331 438	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	19 539	11 711	7 828	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	104 903	104 903		
	Personnel et comptes rattachés	50 018	50 018		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 105	45 105		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 319	51 319		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 962	1 962		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	4 299	4 299		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	70 532	70 532		
TOTAL DES DETTES		347 677	339 849	7 828	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		12 900			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 373			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

A2Enr
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 150 rue Henri Maurice, Bâtiment 2
59 494 AUBRY DU HAINAUT
791 625 247 RCS VALENCIENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 Août 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Mars 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2023 s'élevant à 82 448,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	82 448,60 euros
A titre de dividendes	50 000,00 euros
Soit 20,00 euros par action	
Le solde	32 448,60 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 486 492,43 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 03 août 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à

50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2020 :

40 000,00 euros, soit 16,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 :

40 000,00 euros, soit 16,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

50 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 Août 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Stéphane DUJARDIN

